

# Le programme de travail 2024/2025 du comité Transports d'IESF

## L'automobile



2 sujets de réflexion en coopération avec la Plateforme automobile (PFA) et le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA)

### La croissance du marché du véhicule électrique ( VE)

Elle suppose que l'usager final dispose en même temps :

- d'une part d'une offre de VE de la part des constructeurs automobiles et qu'eux-mêmes disposent des batteries produites dans les *gigafactories* en quantités adaptées au nombre de VE
- d'autre part d'un accès aisé aux infrastructures de recharge électrique en densité géographique et en puissance adaptées aux territoires.

Comment s'assurer que ces trois éléments, VE, batteries et systèmes de recharge se développent dans la bonne temporalité ?

### La logistique longue distance

Elle voit s'affronter deux technologies pour les poids lourds (PL) dans le cadre de la décarbonation du transport lourd, l'hydrogène ou le PL à batterie avec, pour ces 2 techniques les infrastructures ad-hoc nécessaires, approvisionnement en H2 et recharge en ligne ou en aire de service à haute puissance.

D'où la nécessité d'une réflexion approfondie sur les avantages-inconvénients des deux techniques et leur comparaison technico-économique de long terme.

Une première conférence (sur le premier sujet) est prévue pour octobre 24 et une autre au premier trimestre 25.



## Le transport public de voyageurs

### Un nouveau modèle économique

Poursuite des travaux intégrant l'ensemble des modes de déplacements principalement en automobile et en transport collectif, mais également les modes doux. Cette étude se mène en partenariat avec le Laboratoire Aménagement Économie Transports (LAET) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Elle pourrait donner lieu à une thèse pilotée par le Cerema avec un suivi du comité Transports d'IESF. Ce travail s'étalerait probablement sur 3 années

### La loi SERM

Dans le cadre de la loi du 27 décembre 23 sur la mise en œuvre des SERM, (service régionaux express métropolitains), le modèle de gouvernance et économique n'est pas bien précisé et adapté aux divers territoires. Une concertation avec l'AIT est envisageable à la demande de l'AIT (Agence pour l'Innovation dans les Transports du ministère).



## Vélos

Nous prévoyons un travail sur le volet industriel de la filière vélos (dont électriques) et d'une réindustrialisation en France et Europe (composants, batteries,...).

Une conférence pourrait être organisée en 2025

## Note de veille

Une note de veille sur quelques sujets d'actualités est éditée chaque 2 ou 3 mois.

